



# V-LABEL

## Certificat de licences

**Shogga**  
**Actipôle de Saussis 2 rue des Peupliers 70000 Noidans-lès-Vesoul**

L'Association végétarienne de France certifie que les produits suivants répondent aux critères du V-Label de l'Union végétarienne européenne :

Nom du produit	Type	Date de la fiche spécification	Marque commerciale	Numéro de licence
Shogga (concentré de gingembre)	Végane	06/08/2023	Shogga	FR-003713

Tous les ingrédients et auxiliaires intervenant lors de la procédure de fabrication vérifiés sont ceux spécifiés dans la fiche technique associée à chaque produit.

**Ce certificat est valable du 01/08/2023 au 01/08/2024 et doit être ensuite renouvelé annuellement.**

Le titulaire de licence doit s'assurer qu'aucun ingrédient ou matière auxiliaire non spécifié dans les fiches techniques ne soit ajouté au produit fini ou utilisé lors de sa fabrication. Tout changement de composition ou de matières auxiliaires de fabrication invalidera ce certificat.

Paris, le **31/08/2023**

*Elodie Vieille Blanchard, Présidente*

**ASSOCIATION VÉGÉTARIENNE DE FRANCE**

84 rue d'Hauteville 75010 PARIS - 01.44.83.97.04

Association loi de 1901 - N° siret 414 697 763 00046 - Code APE 9499Z - N° TVA intracommunautaire FR13 414697763

<https://v-label.fr> - [label@vegetarisme.fr](mailto:label@vegetarisme.fr)